



Cfdt: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE

Organisations 2015

L'ANALYSE DE LA CFDT

Les organisations présentées à l'occasion du projet « Evolution Péage » sur l'exploitation terrain et qualification/ fraude sont revues à la baisse en 2015.

Si la mise en œuvre d'une période de recouvrement entre 2 postes n'est pas une mauvaise chose, elle démontre le peu de sérieux de la décision prise par l'entreprise lors de la suppression quasi-générale des 18 minutes de prise et fin de service.

Même si la direction annonce une meilleure régularité dans les horaires de prise de poste, la CFDT estime qu'il faut aller plus loin pour l'ensemble de l'activité, en prenant en compte la pénibilité du travail posté, reconnue par tous les professionnels de santé. ASF est responsable de la santé de ses salariés et doit, à ce titre, prendre en compte l'usure physiologique découlant du travail posté en 3X8.

Le seul critère de la productivité ne peut répondre à ces situations. Les horaires, les rythmes et les enchaînements de postes sont perfectibles et méritent attention et rigueur de la part des managers. La direction doit donc les assister davantage et leur donner des instructions claires et assumées en matière de construction des tours de service. Cette remarque ne concerne pas uniquement la filière péage mais toutes les organisations en travail posté.

Pour ce qui concerne le projet « Missions viabilité » et plus précisément la diversification des activités, la CFDT rappelle qu'elle continue à réclamer la reprise de la négociation relative à la GPEC. En effet, nous préférons un cadre conventionnel négocié plutôt que la formule actuelle, qui repose sur des accords de gré à gré entre le salarié réputé « volontaire » et sa hiérarchie.



RÉINTERNALISATION D'ACTIVITÉS

Ce thème nous interpelle également tant les effectifs de la viabilité sont en diminution continue. Rajouter de l'activité dans un tel contexte s'apparente à une recherche évidente de rentabilité, et ce à plusieurs niveaux :

- ▶ **Ne plus avoir** à payer des prestations effectuées par des entreprises extérieures,
- ▶ **Augmenter** la productivité des salariés en rajoutant de la charge de travail, illustrant probablement l'approche patronale du « *juste ce qu'il faut* »...



MISE EN GARDE

La CFDT met en garde l'entreprise quant à cette approche qui détruit l'emploi, bloque les recrutements et conduit inexorablement à une dégradation progressive des conditions de travail.

- ▶ **Cette approche aggrave** de surcroît les conséquences inéluctables d'une pyramide des âges détériorée.
- ▶ **Nous nous inquiétons** également des conséquences potentielles de cette politique pour les salariés mais également pour la qualité du service public et l'acceptation du péage, au moment où le modèle autoroutier Français est fortement remis en cause.



LA CFDT EST PLUS QUE JAMAIS
ENGAGÉE DANS CES
PROBLÉMATIQUES POUR QUE
L'ENTREPRISE **ÉCOUTE ENFIN LES
RÉFLEXIONS DES UNS ET DES AUTRES
ET QUE NOUS NOUS DONNIONS, TOUS,
LES MOYENS DE RÉPONDRE AUX
ATTENTES DES SALARIÉS.**

